



REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES MATINEES D'EVEIL



OBJECTIF DES MATINEES D'EVEIL

- Accompagner l'assistant(e) maternel(le) et la garde à domicile dans sa pratique professionnelle
- Soutenir la rencontre et les échanges entre professionnel(le)s de l'accueil individuel
- Favoriser l'éveil et la socialisation des enfants

RÔLE DE L'ANIMATRICE

- Accueillir les enfants et les professionnel(le)s
- Accompagner et soutenir les enfants et les professionnel(le)s
- Aménager l'espace pour favoriser le bien-être des enfants et des professionnel(le)s

PUBLIC ACCUEILLI

Enfants de moins de 6 ans, accompagnés par un(e) assistant(e) maternel(le), ou un(e) garde à domicile

ACCES ET HORAIRES

- Toutes les matinées sont ouvertes de 9h30 à 11h30.
- Les usagers inscrits sont libres d'arriver et de repartir quand ils le souhaitent.
- L'inscription aux matinées d'éveil est obligatoire et se fait hors des temps des matinées.
- En cas de désistement, les usagers informent l'animatrice dès que possible.
- Pour garantir la qualité d'accueil et sauf exception, l'accueil aux matinées est limité à un total de 20 professionnels et enfants, parfois moins selon la salle ou le support proposé.

RESPONSABILITE

- L'enfant reste toujours sous la responsabilité du professionnel qui l'accompagne.
- La participation aux matinées d'éveil est soumise à l'autorisation préalable du parent-employeur. Celui-ci doit être dûment formalisé entre les parents et l'assistant(e) maternel(le).
- Tous les effets personnels sont sous la responsabilité de l'adulte, le Relais Petite Enfance ne pourra être tenu responsable de leur perte ou détérioration.
- Pour garantir le respect du droit à l'image de chacun, les photos et vidéos sont interdites.
- L'utilisation du téléphone portable n'est pas souhaitée.

HYGIENE ET SECURITE

- L'animatrice se réserve le droit d'annuler une matinée d'éveil si l'état de la salle ou les conditions météorologiques ne permettent pas d'assurer la sécurité des enfants et des adultes accueillis.
- Les sacs à mains sont fermés et rangés hors de portée des enfants.
- Par mesure d'hygiène, toute personne entrant dans la salle se déchausse et les adultes portent des chaussettes en toute saison.
- Toute nourriture est interdite en salle (en dehors des biberons) sauf lors de temps festifs prévus dans le planning.
- En cas de maladie contagieuse (gastro-entérite, conjonctivite, gale, grippe, bronchiolite, varicelle...), l'enfant ne sera pas accepté.



ACCEPTATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT ET DE LA CHARTE DES MATINEES D'EVEIL DU RELAIS PETITE ENFANCE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LOCHES SUD TOURAINE

Madame (ou) Monsieur atteste avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement et de la charte des matinées d'éveil du Relais Petite Enfance Loches Sud Touraine et en accepte l'ensemble des conditions et s'engage(nt) à les respecter.

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »